

## Communication

### Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 20 mars 2025

*À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune, sous l'onglet Conseil municipal.*

Lors de sa séance du 18 mars 2025, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- M. Wölfli, administrateur des finances, a présenté les comptes 2024 qui ont été approuvés par le Conseil municipal et qui seront soumis à l'Assemblée municipale du 23 juin 2025.  
Le compte global se solde par un excédent de revenus de CHF 392'153,26. L'excédent de charges budgété était de CHF 575'380,00, de sorte que l'amélioration par rapport au budget 2024 est de CHF 967'533,26.  
Des investissements ont été consentis pour un montant net de CHF 986'069,01. Le budget prévoyait quant à lui des investissements nets de CHF 2'313'000.00. Nous constatons que le budget des investissements 2024 est inférieur de CHF 1'322'805,03 à celui de l'année précédente.
- Le personnel de la commune a la possibilité de suivre un cours de protection incendie qui sera donné par l'entreprise Primus AG. 24 collaborateurs sont inscrits pour suivre ce cours de 90 minutes.
- Les horaires de guichet de l'administration seront réduits pendant trois semaines en été, du 21 juillet au 8 août. Durant cette période, les guichets et les lignes téléphoniques seront ouverts uniquement le matin, du mardi au vendredi.
- Des descriptifs de fonctions seront établis par les Conseillers municipaux eux-mêmes à propos de leurs tâches et rôles. Cette démarche vise à faciliter le transfert de connaissances lors des changements de législature et à préserver le savoir municipal malgré le renouvellement des conseillers.
- Le Conseil municipal a pris acte de la dissolution de la SSEVT et de fait la fin du mandat de représentant et de président de la SSEVT de Monsieur Romain Voumard. Ce dernier est remercié pour son travail accompli et son engagement.
- Un crédit d'investissement d'un montant de CHF 118'000.- auprès de l'entreprise Silent AG a été validé pour l'achat d'un véhicule pour le service de voirie.



- L'acquisition de nouveaux T-Shirts brodés pour le CSP la Birse a été validé auprès de l'entreprise Beltus Sàrl pour un montant de CHF 5'902,26.

**Secrétariat municipal**

Alexis Bourgeois

